



ETUDE DU RISQUE DE MISE EN CAUSE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SELON LE MODELE DES INFLUENCES CONVERGENTES

Olivia Laffont-Jouanen

► To cite this version:

Olivia Laffont-Jouanen. ETUDE DU RISQUE DE MISE EN CAUSE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SELON LE MODELE DES INFLUENCES CONVERGENTES. Crises et nouvelles problématiques de la Valeur, May 2010, Nice, France. pp.CD-ROM. hal-00481108

HAL Id: hal-00481108

<https://hal.science/hal-00481108>

Submitted on 6 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***ETUDE DU RISQUE DE MISE EN CAUSE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SELON
LE MODELE DES INFLUENCES
CONVERGENTES
A LENS MODEL STUDY OF AUDITORS
LITIGATION RISK***

Olivia LAFFONT JOUANEN

Doctorante

Université de Toulouse – IAE Toulouse - Centre de Recherche en Gestion

2 rue du Doyen Gabriel Marty – 31042 Toulouse cedex 09

email: olivia.jouanen@auditie.fr

Résumé : Cette étude emprunte le paradigme des influences convergentes avec pour objectif de comparer les évaluations de deux groupes de commissaires aux comptes sur la probabilité que leur responsabilité soit mise en cause dans une situation d'acceptation de mandat. Le protocole expérimental est un questionnaire intra-sujet de douze mises en situations comportant sept facteurs liés au client et mesurant la taille, la santé financière, la part des stocks dans l'actif total et le mode de gouvernance. Nous constatons une mauvaise évaluation du risque de mise en cause par les commissaires aux comptes par rapport au risque tel qu'il apparaît dans l'environnement. La variable variation du résultat net a une influence à la fois dans le modèle de prédiction de l'environnement et dans les modèles de décisions des auditeurs sur l'évaluation du risque de mise en cause.

Abstract : Through the lens model equation, this paper wants to compare the judgment of two groups of auditors in evaluating the litigation risk when they have to accept a new client. The experiment is built on a within-subject survey with twelve cards of seven factors relative to the client. These factors want to measure the size, the financial condition, the stocks and governance issues. We conclude that auditors poorly evaluate the litigation risk compare to the real litigation risk in the environment. The variation in net income seems to influence the prediction model of the environment and the two models of auditors' judgment decision for litigation risk.

Mots clés : Audit, Litige, Modèle des influences convergentes

Key words : audit, litigation risk, lens model

INTRODUCTION

Conformément au code de déontologie des commissaires, toute décision d'acceptation ou de conservation de mandat doit être documentée. Certains cabinets d'audit, ont mis en place des comités d'acceptation des clients. Même si elle n'est pas aussi formalisée, la décision d'acceptation ou de conservation de mandat est également documentée dans la plupart des cabinets d'audit. Parmi les éléments entrant en compte dans la décision d'acceptation de mandat, entre le risque de mise en cause sur le dossier.

Or au moment de l'acceptation, le commissaire aux comptes ne connaît pas son client ou le connaît de l'extérieur. Pour appréhender le risque client, les commissaires aux comptes disposent d'un nombre restreint d'information sur leur futur client. Les états financiers et le juridique de la société, tel que publié sur les sites d'informations légales (Infogreffe, notamment) sont les principales informations disponibles. Mais, ces informations sont-elles suffisantes pour évaluer de façon fiable le risque de mise en cause sur un dossier et accepter le mandat en connaissance de ce risque ? Cette question de recherche est au centre de notre étude.

L'étude réalisée se rattache au champ de recherche en comptabilité comportementale, et plus particulièrement aux écoles (au sens de Birnberg et Shields 1989) de l'audit et du traitement humain de l'information. Elle emprunte le paradigme des influences convergentes avec pour objectif de comparer les décisions prises par deux groupes de commissaires aux comptes dans un contexte d'acceptation de mandats sur la probabilité que leur responsabilité soit mise en cause et sur la probabilité d'acceptation du mandat. Cette comparaison est effectuée par rapport au risque constaté dans l'environnement dans des situations similaires.

Cette étude vient s'ajouter aux travaux effectués par Shultz et Gustavson (1978) sur le même objet de recherche et vient compléter la classification d'Ashton (1982) des études sur l'audit en comptabilité comportementale selon le paradigme des influences convergentes. L'identification des facteurs introduits dans les mises en situations expérimentales repose sur une revue de la littérature des études ayant pour objet de recherche les litiges contre les auditeurs (Latham et Linville 1998). Deux types de variables peuvent être utilisées pour expliquer les litiges contre les auditeurs, celles associés au client et celles associées au cabinet. Nous avons fait le choix d'analyser uniquement des variables liées au client car nous souhaitons placer les commissaires dans une situation d'acceptation de mandat (i), construire une modèle de décision basée sur des informations publiquement disponibles (ii), et non lié à la qualité de l'audit qui est mené (iii).

Ces variables permettent de répondre à la question des déterminants du processus de décision des commissaires aux comptes quand ils doivent évaluer le risque de mise en cause sur un mandat et décider d'accepter ou non ce mandat. La réponse à la question de la précision du jugement des commissaires aux comptes par rapport au risque constaté dans l'environnement est effectuée grâce aux statistiques du modèle des influences convergentes.

Nous avons choisi de procéder à une construction des cas expérimentaux à partir de combinaisons réelles simplifiées de cas de jurisprudence en matière de responsabilité civile des commissaires aux comptes. Notre questionnaire propose donc un plan d'expérience intra-sujet avec douze cas expérimentaux à sept facteurs relatifs à la taille du client, au mode de gouvernance, à la santé financière, au risque de fraude. Les valeurs prises par les facteurs sont une simplification des valeurs constatée dans des situations réelles.

Dans une première partie nous présentons le modèle des influences convergentes, puis nous effectuons une revue de la littérature sur les litiges contre les auditeurs afin de sélectionner les variables indépendantes à introduire dans le protocole expérimental. Nous pouvons alors construire les cas expérimentaux que nous soumettons à deux groupes de répondants. Enfin, nous analysons les résultats obtenus sur ces deux groupes en les comparant à ceux issus de l'environnement grâce aux statistiques de l'équation du modèle des influences convergentes.

Notre recherche est à visée pragmatique. Nous souhaitons proposer des axes d'amélioration du processus de traitement de l'information disponible conduisant à la décision d'acceptation ou de conservation de mandat. Aussi, discutons-nous les résultats obtenus en utilisant la classification des axes d'amélioration des décisions de Libby (1976) qui s'articule autour du changement des informations, de la formation des décideurs ou du remplacement des décideurs par un modèle, ou une combinaison de ces trois axes d'amélioration.

1 Lens Model : le modèle des influences convergentes

1.1 Le courant de recherche

Le modèle des influences convergentes découle des travaux de Brunswick (1952, 1943) et permet de comparer des modèles de prédiction de l'environnement avec des modèle de prise de décision de personnes, qualifiées dans la littérature de « juges ». Les études utilisant les statistiques de l'équation du modèle des influences convergentes tel que définie par Tucker (1964) ont été recensées par les travaux de Karelaia et Hogarth en 2008. Ces auteurs ont ainsi dénombré 259 protocoles expérimentaux et 78 articles publiés depuis les années 1950.

L'intérêt du modèle des influences convergentes est de proposer une méthodologie pour évaluer un jugement émis par un individu et de déterminer les raisons qui ont conduit à ce jugement tout en comparant ce jugement à une décision optimale, celle constatée dans l'environnement. Cette méthodologie n'échappe pas aux critiques sur les limites des modélisations des processus de décision des individus (Gigerenzer 1996; Kahneman et Tversky 1996 ; Cohen 1981). Cependant, elle propose une méthodologie éprouvée et partagée depuis une cinquantaine d'année par de nombreux auteurs (Karelaia et Hogarth 2008 ; Hastie et Kameda 2005 ; Meyer et Rigsby 2001 ; Cooksey 1996a ; Brehmer et Joyce 1988).

La propagation du modèle s'est faite du domaine clinique à tous les domaines de gestion depuis le milieu du vingtième siècle. Le modèle des influences convergentes fut d'abord utilisé dans des essais cliniques (Hammond 1955) puis étendu à d'autres domaines comme l'éducation (Cooksey 1988 ; Shulman et Elstein 1975; Snow 1968), les décisions médicales et éthiques (Smith et Wigton 1988 ; Wigton 1988 ; Slovic et al. 1971), la comptabilité et l'audit (Waller 1988 ; Libby 1981).

Les études menées sur des objets comptables empruntant la méthodologie des influences convergentes se rattachent au courant de recherche en comptabilité comportementale et à l'école du traitement humain de l'information (Birnberg 2009, Birnberg et Shields 1989). Ce courant de recherche a pour objectif de décrire la prise de décision dans un contexte comptable, d'évaluer la qualité de cette prise de décision et de proposer des pistes d'amélioration pour renforcer la qualité de la prise de décision (Tremblay et al. 1993). Une des écoles du courant est celle du traitement humain de l'information qui compte trois paradigmes (Birnberg et Shields 1989) ou trois approches (Tremblay et al. 1993) : le modèle des influences convergentes, le modèle du jugement probabiliste (Crosby 1981 ; Newton 1977 ; Felix 1976 ; Barrett et O'Malley 1974), le modèle du style cognitif (Ashton 1991 ; McGhee et al. 1978 ; Sorensen et al. 1973).

Concernant les études empruntant le modèle des influences convergentes, les études menées sur des objets comptables peuvent être classées en six thématiques (Ashton 1982) : l'évaluation du contrôle interne (Reckers et Taylor 1979 ; Ashton 1974), le seuil de signification (Bates, Ingram et Reckers 1982 ; Boatsman et Robertson 1974), le rapport d'audit (Libby 1979a, 1979b), la prédiction de faillite de sociétés (Zimmer 1981, 1980 ; Libby 1975), les prédictions de cours boursiers (Bonner et al. 2003 ; Wright 1977). Cette classification évolue. Ainsi les travaux de Wilks et Zimbelman (2004) sur le risque de fraude enrichissent la thématique.

L'étude présentée dans ce papier a pour objectif de comparer les décisions prises par deux groupes de commissaires aux comptes face à des situations de risque donné sur la probabilité que leur responsabilité soit mise en cause. Cette comparaison est effectuée par rapport au risque constaté dans l'environnement dans des situations similaires. Aussi vient-elle enrichir la thématique d'Ashton (1982), avec la catégorie du risque de mise en cause des auditeurs. Cette étude vient s'ajouter aux travaux effectués par Shultz et Gustavson (1978) sur le même objet de recherche.

1.2 Le modèle

1.2.1 Représentations graphiques simplifiées du modèle

Certains auteurs classent parmi les études en comptabilité comportementale empruntant la voie du traitement humain de l'information et le paradigme du modèle des influences convergentes, les études se limitant à une analyse de type ANOVA des données issues du protocole expérimental (Libby 1981). Wilks et Zimbelman (2004) ont ainsi comparé en

utilisant la méthodologie de l'ANOVA la perception par les auditeurs de deux grands cabinets d'audit, du risque de fraude.

Cependant, le modèle développé par Brunswick (1952, 1943) repose sur l'analyse de coefficients de corrélation. Hammond et al. (1964), Hursch et al. (1964) et Tucker (1964) ont affiné la modélisation statistique en recourant à la régression et en proposant l'équation du modèle des influences convergentes (LME pour « Lens Model Equation »). Ces fondements statistiques ont été par la suite commentés, complétés et documentés (Hammond et al. 1975 ; Castellan 1973).

La régression linéaire multiple permet de modéliser le jugement émis par un individu Y_s comme une fonction linéaire de k variables indépendantes (ou facteurs) $X_{i,j}$, où j varie de 1 à k (Équation 1).

$$Y_s = \sum_{k,j=1} \beta_{s,j} X_j + \varepsilon_s$$

où $\beta_{s,j}$ est le poids attribué à chaque variable indépendante dans le modèle du juge,

ε_s est le terme d'erreur de la régression.

De façon identique, la valeur de l'événement à modéliser dans l'environnement est noté Y_e et est traduit par une fonction linéaire de k variables indépendantes (ou facteurs) $X_{i,j}$, où j varie de 1 à k (Équation 2).

$$Y_e = \sum_{k,j=1} \beta_{e,j} X_j + \varepsilon_e$$

où $\beta_{e,j}$ est le poids attribué à chaque variable indépendante dans le modèle de prédiction de l'environnement,

ε_e est le terme d'erreur de la régression.

Le modèle des influences convergentes de Brunswick se décline selon plusieurs designs de recherche : le modèle simple, le modèle double, le modèle triple.

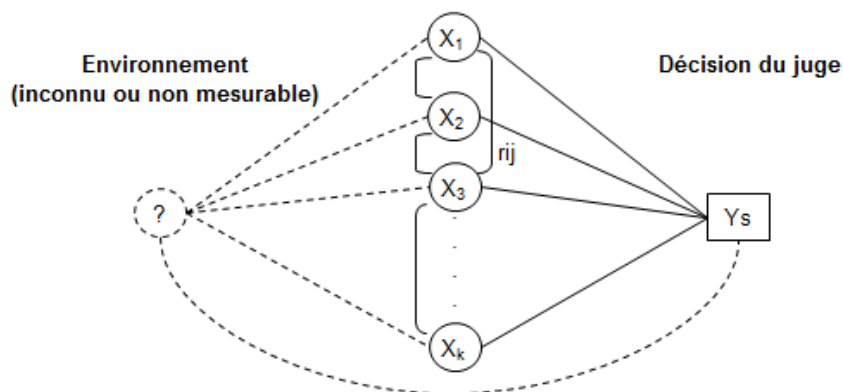


Tableau 1 – Le modèle simple

Source : Cooksey R.W. 1996a, p.146

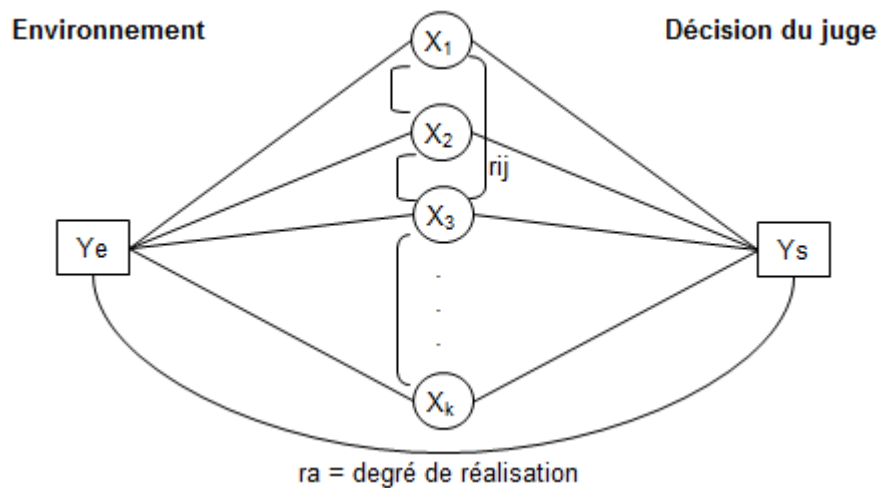


Tableau 2 – Le modèle double – Brunswik Lens Model

Source : Cooksey R.W. 1996a, p.146

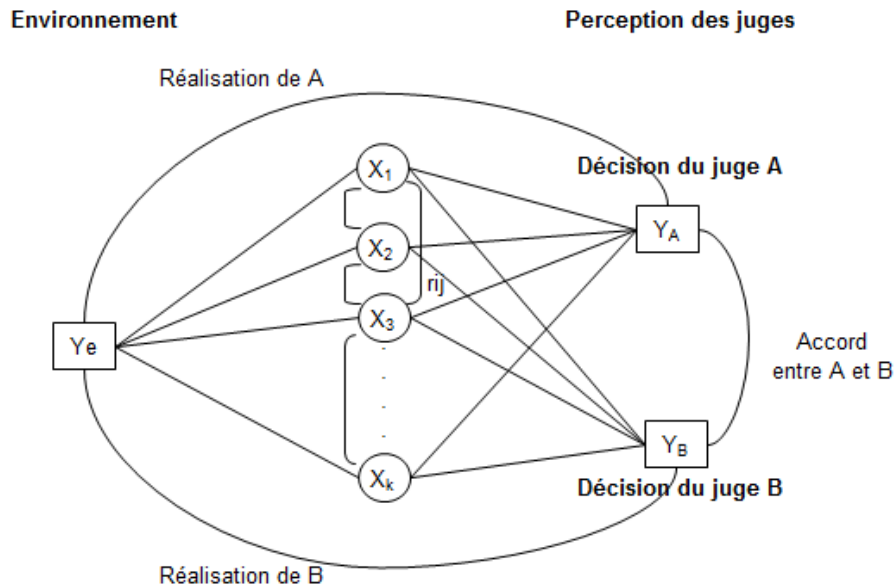


Tableau 3 – Le modèle double – Brunswik Lens Model

Source : Cooksey R.W. 1996a, p.146

Des combinaisons de ces modèles peuvent également être effectuées. Ainsi, Boatsman et Robertson (1974) qui utilisent deux groupes de participants mais ne s'intéressent qu'aux prédictions des individus.

1.2.2 La qualité d'ajustement du modèle

L'interprétation du coefficient de corrélation multiple R et du coefficient de détermination R^2 est identique dans le modèle des influences convergentes que dans la régression linéaire. Le coefficient de corrélation multiple R mesure la force de la relation entre l'ensemble des variables indépendantes et la variable dépendante et est un indicateur de la qualité d'ajustement du modèle. Le coefficient de détermination mesure la part de variance de la

variable dépendante expliquée par le modèle linéaire des variables indépendantes. Plus le coefficient de détermination est proche de 1, plus la modélisation des jugements émis par le répondant est parfaite (Cooksey 1996b).

1.2.3 La comparaison d'un jugement à l'environnement ou de jugements

Le modèle des influences convergente en système double est présenté au Tableau 4. La partie droite du modèle représente le système cognitif du juge. A chaque jugement Y_s émis par le juge correspond une valeur prédite $\hat{Y}_s$. Le coefficient R_s est le coefficient de corrélation multiple, variant de -1 à +1, indique la force de la relation entre l'ensemble des variables indépendantes et la variable dépendante. Le coefficient R_s s'interprète comme le pouvoir cognitif (« cognitive control ») du modèle du juge, ou degré de modélisation du processus de décision du juge (Hammond et Summers 1972). Le pouvoir cognitif diffère du degré de consistance (« consistency ») du juge quand des profils redondants ont été introduits dans le jeu de simulations. Hammond et al. (1975, p. 278) précisent la différence entre ces deux mesures de la manière suivante :

“« Control » refers to the similarity between an individual's judgements and predictions based on a specific model; « consistency » refers to the similarity between repeated judgments on identical profiles.”

Cooksey (1996a) indique les méthodes statistiques permettant de calculer ces deux mesures. The effect of random errors and systematic but unmodelled influences is indexed by $1 - R_s^2$, the proportion of variability in judgements that is not explained by the judge's policy equation.

La partie gauche du modèle représente le modèle de prédiction de l'événement dans l'environnement en fonction des facteurs introduits dans l'expérience et la valeur de R_e est la cible que les modèles du processus de décision des juges peuvent atteindre compte tenu d'un ensemble de facteurs donnés (Hammond et al. 1975).

Le coefficient r_a représente la performance de la prédiction du juge par rapport à l'environnement (« achievement » ou degré de réalisation). Dans le cas, où les décisions de deux juges sont comparées grâce au modèle des influences convergentes r_a représente le degré d'accord entre les deux juges (« agreement »). Le coefficient r_a se mesure grâce au coefficient de corrélation entre les décisions du juge Y_s et la valeur de l'événement dans l'environnement Y_e .

Le coefficient G s'interprète comme le coefficient de similarité entre les modèles du processus de décision du juge et de l'environnement (ou entre les modèles de décision de deux juges). Ce coefficient est appelé dans la littérature soit « index G » ou « linear knowledge » et est alors noté G (Castellan 1992 ; Stewart 1988 ; Hammond et al. 1975 ; Hammond et Summers 1972 ; Tucker 1964) soit « matching index » et est noté r_m (Cooksey et Freebody 1985 ; Dudycha et Naylor 1966). Il représente le degré d'accord entre les deux modèles, supposition faite que les deux modèles de décision soient parfaits ($R_s = R_e = 1$). Ce

coefficient est égal au coefficient de corrélation entre $\hat{Y}_s$ et $\hat{Y}_e$ (ou entre $\hat{Y}_{sA}$ et $\hat{Y}_{sB}$). Le terme de « linear knowledge » traduit la capacité de juge à produire un jugement qui s'appuie sur le même modèle que celui de l'environnement, tant au niveau de la forme de l'équation que du poids des coefficients associés à chaque facteur.

Le coefficient C (« configural »), dit de « unmodelled knowledge » est obtenu au travers du coefficient de corrélation entre les erreurs standards du modèle du juge $Y_s - \hat{Y}_s$ et de l'environnement $Y_e - \hat{Y}_e$ (ou entre les modèles de deux juges). L'interprétation de ce coefficient est donnée par Stewart (1988). Une valeur élevée du coefficient C peut traduire l'influence de la connaissance de facteurs environnementaux non inclus dans le modèle sur la prise de décision, une utilisation non linéaire des variables indépendantes dans les deux modèles comparés, une intercorrélation commune des variables indépendantes dans les deux modèles comparés et la probabilité d'accord entre les erreurs des deux modèles comparés (Cooksey 1996b). Chaque composante de ce coefficient est mesurable (Cooksey & Freebody 1985 ; Stewart 1976). Une valeur faible du coefficient C est plus difficile d'interprétation dans la mesure où elle peut traduire la non connaissance par le juge d'autres facteurs qui pourraient influencer sur sa prise de décision comme la bonne spécification du modèle (Cooksey 1996b).

L'équation du modèle des influences convergentes de Hursch et al. (1964), modifiée par Tucker (1964) relie ces trois coefficients aux coefficients de corrélation multiple de la façon suivante (Équation 3) :

$$r_a = GR_e R_s + C \sqrt{(1 - R_e^2)} \sqrt{(1 - R_s^2)}$$

Où l'équation 4 est la partie linéaire de l'équation, représentant la part de la performance r_a du juge qui est expliquée par la modélisation linéaire du processus de décision :

$$GR_e R_s$$

Et l'Équation 5 est la partie configurale de l'équation, représentant la contribution des aspects non modélisables du jugement et de l'environnement à la performance r_a du juge.

$$C \sqrt{(1 - R_e^2)} \sqrt{(1 - R_s^2)}$$

Si le coefficient C est égal à zéro (indépendance des termes d'erreur) alors r_a est obtenu par multiplication du coefficient de similarité (G) avec le degré de prédiction de l'environnement (R_e) et le pouvoir cognitif du juge (R_s).

Cooksey (1996b, p. 25) met en valeur la portée du modèle des influences convergentes en ces termes :

“The LME is an elegant, precise mathematical formulation of a simple truth. That is, a person's ability to make correct judgments about reality is a function of three things: (1) how predictable the world is (R_e), (2) how well the person knows the world (G and C), and (3) how consistently the person can apply his or her knowledge (R_s).”

- la prédictibilité du monde (R_e),
- la connaissance du monde par le juge (G et C),
- la permanence du juge dans l'application de ses connaissances (R_s).

En fonction des statistiques définies précédemment, le modèle des influences convergentes dans sa version complète se présente de la façon suivante.



- Quelles sont les informations à la disposition des décideurs ?
- Quel est le degré de précision des informations ?

- Comment les informations sont-elles combinées afin d'émettre un jugement ?
- Quel est le degré de précision du jugement ?
- Quels éléments parmi les variables indépendantes, le contexte et les caractéristiques du décideur influent sur la qualité du jugement ?
- Comment la qualité du jugement peut-elle être améliorée ?

Nous cherchons à répondre à la question de la précision du jugement des commissaires aux comptes sur le risque de mise en jeu de leur responsabilité dans une situation d'acceptation de mandat. Nous formulons deux hypothèses :

H0a : Le modèle de perception du risque de mise en cause par les commissaires aux comptes est imparfait.

H0b : Le modèle d'acceptation de mandat par les commissaires aux comptes compte tenu de l'estimation faite du risque de mise en cause est imparfait.

La validation de ces hypothèses est opérée grâce aux statistiques du modèle des influences convergentes. Nous nous intéressons également à la manière dont les informations présentées dans les tâches expérimentales sont utilisées par les commissaires aux comptes afin d'évaluer le risque de mise en cause et de décider de l'acceptation ou de la conservation du mandat. Les hypothèses relatives à cette problématique sont présentées après la revue de la littérature dans le Tableau 5.

2 Le protocole de recherche

Les étapes d'un protocole expérimental selon la méthode des influences convergentes sont les suivantes (Cooksey 1996b, p. 148) :

- Conceptualiser et définir la décision,
- Comprendre l'environnement afin d'identifier le contexte et les facteurs intervenant dans la prise de décision,
- Identifier les facteurs pertinents pour la construction des cas expérimentaux, ainsi que les valeurs de l'environnement pour ces critères et déterminer l'échelle de mesure du jugement,
- Créer une série de cas expérimentaux représentatifs,
- Obtenir un échantillon de juges appropriés à la tâche expérimentale,
- Confronter les juges à la tâche expérimentale,
- Procéder à l'analyse statistique des décisions prises par les juges et modéliser l'environnement par la régression linéaire multiple,
- Comparer les décisions faites par les juges à celle de l'environnement en utilisant les statistiques de l'équation des influences convergentes.

Nous suivons ce protocole en présentant une revue de la littérature des variables introduites dans les études sur les litiges contre les auditeurs (2.1), la construction des cas expérimentaux (2.2), la sélection des juges (2.3). Les résultats sont présentés dans la partie 3.

2.1 Revue de la littérature

Les études qui traitent les poursuites contre les auditeurs comme une variable dépendante distinguent deux grandes catégories de variables indépendantes (Latham et Linville 1998). Un premier groupe de variables indépendantes regroupe les caractéristiques qui sont associées au client. Le second groupe, regroupe celles qui sont associées à l'auditeur.

Dans la catégorie des variables associées à l'auditeur, les principaux facteurs étudiés sont la taille du cabinet (St. Pierre et Anderson 1984 ; Schultz et Gustavson 1978), la qualité de l'audit (Stice 1991), la part des missions d'établissements des états financiers dans l'activité du cabinet (St. Pierre et Anderson 1984 ; Schultz et Pany 1978) et la rotation des équipes d'audit (Schultz et Gustavson 1978). Nous avons fait le choix d'analyser uniquement des variables liées au client car nous souhaitons placer les commissaires dans une situation d'acceptation de mandat (i), construire un modèle de décision basée sur des informations publiquement disponibles (ii), et non lié à la qualité de l'audit qui est mené (iii).

Dans la catégorie des variables associées au client, on distingue la taille du client, la santé financière, l'espérance de gain et les comptes clients et stocks.

2.1.1 Taille du client

Nombre d'auteurs formulent l'hypothèse selon laquelle plus la taille du client augmente, plus le risque de poursuites judiciaires contre les auditeurs indépendants augmente (Carcello et Palmrose 1994 ; Lys et Watts 1994 ; Stice 1991). En effet, plus la taille des assignés est importante plus le montant des dommages et intérêts potentiels s'accroît. Or plus le montant des dommages et intérêts potentiels croît, plus le nombre de procès en responsabilité à tendance à augmenter (St Pierre et Anderson 1984 ; Schultz et Gustavson 1978). St. Pierre et Anderson (1984) justifient également l'hypothèse précédente par la nature des contrôles que doit mener un auditeur. Ces contrôles sont plus nombreux pour les clients de grande taille que pour les petites entités, ce qui rend la tâche des auditeurs plus difficile et le risque d'erreur et de procès plus important. Cependant, l'hypothèse opposée peut également se justifier. Les petites entités n'ont pas réellement de procédures identifiées et la séparation des tâches ne peut être effectuée. Aussi les petites entités sont-elles susceptibles de poser plus de problèmes aux auditeurs dans leur décision de certification des comptes, que dans une grande entité où les procédures sont formalisées, mises à jour et contrôlées en interne par l'entité.

H1 : le risque de mise en cause augmente avec la taille du client.

Pour opérationnaliser cette variable, nous utiliserons les capitaux propres de la société.

2.1.2 Santé financière

St. Pierre et Anderson (1984) émettent les premiers l'hypothèse que les pertes financières ou la faillite d'un client agissent comme des signaux d'erreurs éventuelles commises par les auditeurs indépendants. Cependant, ils estiment que ces signaux ne motivent pas à eux seuls une recherche d'erreur et par la suite un procès.

Pratt et Stice (1994) justifient l'introduction de cette variable et son lien avec l'évaluation du risque de procès par les auditeurs indépendants, par les résultats d'études antérieures. Ainsi, St. Pierre et Anderson (1984), Palmrose (1987) ont montré un lien entre la fréquence des procès et des signes caractéristiques de mauvaise santé financière, comme les faillites. Mais Pratt et Stice (1994) s'appuient également sur les résultats d'études ne portant pas sur les procès contre les auditeurs indépendants. Les sociétés dont la santé financière est défaillante ont tendance à émettre des résultats financiers trimestriels erronés, que ces erreurs soient corrigées par l'émission postérieure des résultats réels (Kinney et McDaniel 1989) ou détectées par les auditeurs (Kreutzfeldt et Wallace 1986). Carmichael (1988, p.74) et Kinney et McDaniel (1989, p. 74) ont montré une propension des dirigeants à manipuler les états financiers en cas de conditions financières défaillantes. Aussi Pratt et Stice (1994) postulent-ils que les auditeurs indépendants sont plus susceptibles de se tromper dans leur certification d'états financiers de sociétés défaillantes car les problèmes y sont plus nombreux. Autrement dit, plus la santé financière d'une société sera bonne, moins il est probable qu'un apporteur de capital subisse une perte financière et que la certification émise soit erronée. Ce qui diminue d'autant le risque de procès. Lys et Watts (1994) posent que la santé financière d'une entreprise peut à la fois avoir une incidence sur la manipulation des états financiers et sur la découverte de cette manipulation. Une mauvaise condition financière incite les investisseurs à porter une attention plus soutenue aux états financiers et donc augmente la probabilité de découverte d'une manipulation et ce faisant le risque de procès.

Une autre justification de cette variable est donnée par le droit. Dans la plupart des systèmes juridiques, les plaignants doivent prouver l'existence d'un préjudice pour pouvoir espérer avoir gain de cause (Schultz et Pany 1980). Toute la difficulté revient donc à prouver l'existence d'un préjudice. Or lorsqu'une entreprise est dans une situation financière difficile, cette preuve est facilitée car les difficultés financières se traduisent souvent par des pertes financières (Stice 1991).

H2 : Plus la santé financière d'une entreprise est mauvaise, plus le risque de procès est élevé.

Stice (1991) opérationnalise cette hypothèse par le score Z de Altman (Altman et McGough 1974). Lys et Watts (1994) utilisent le modèle d'Ohlson (Ohlson 1980). Ces modèles de prédiction des faillites ne présentant pas de différences significatives dans leur pouvoir

explicatif (Hamer 1983). Carcello et Palmrose (1994) mobilisent plusieurs variables : le score ZFC et le score de Zinkey pour les banques, d'une part, et une variable binaire dépendant du signe du résultat net d'autre part. Compte tenu de la méthodologie retenue dans cette étude, nous opérationnaliserons cette variable avec trois variables : le niveau de résultat, la variation de résultat net par rapport à l'exercice précédent et l'existence d'une politique de gestion des résultats par la direction.

2.1.3 Espérance de gains

Kellog (1984) montre qu'un procès intervient de façon plus fréquente lorsqu'un rendement négatif a précédé une révision des états financiers. Les actionnaires considèrent les rendements boursiers négatifs précédant l'annonce d'une révision des états financiers comme un motif de plainte. Stice (1991) pose également l'hypothèse d'une association positive entre la variabilité des rendements boursiers anormaux sur les six mois précédant une défaillance d'audit et la mise en cause d'un auditeur. Cette variabilité étant la preuve d'un préjudice, l'action contre un auditeur est justifiée.

Plus le préjudice subi est grand, plus le montant des dommages et intérêts alloués est susceptible d'être élevé. Or comme le coût d'un procès croît moins vite que l'espérance de gain (Deweese et al. 1981), les clients auront tendance à poursuivre leur client quand le rapport coût/bénéfice est élevé. Autrement dit, plus l'espérance de gain est élevée, plus les clients sont enclins à poursuivre les auditeurs. Or Kellog (1984) a montré une association positive entre le montant des dommages et intérêts réclamés, c'est-à-dire l'espérance de gain, et la taille de la société.

Pratt et Stice (1994) rappellent que le montant des dommages et intérêts étant proportionnels à la taille de l'entreprise, les entreprises, ayant une forte capitalisation boursière, sont des cibles de prédilection des avocats et de leurs clients.

Aussi, certains auteurs utilisent des données boursières pour tenter d'expliquer les procès contre les auditeurs indépendants. Stice (1991), Pratt et Stice (1994) posent les hypothèses selon lesquelles plus la valeur boursière de l'entité contrôlée est grande et plus la variabilité des rendements boursiers de l'entité contrôlée est forte, plus l'auditeur estimera probable qu'un apporteur de capital subisse une perte et qu'un litige survienne. Dans le raisonnement de Pratt et Stice (1994), les procès contre les auditeurs sont influencés par les pertes subies par les apporteurs de capitaux.

Nous ne retiendrons pas cette variable car elle s'appuie sur des données boursières et restreindrait les résultats obtenus à la perception du risque de mise en cause sur des sociétés cotées. Or nous souhaitons proposer un modèle de détermination du risque de mise en cause applicable quel que soit le type de mandat.

2.1.4 *Les comptes clients et les stocks*

Deux constats justifient l'introduction de ces variables :

- Les postes demandant un jugement présentent un risque d'erreur plus élevé que les autres,
- Une erreur peut être relativement faible par rapport à un poste comptable, mais si ce dernier représente un fort pourcentage de l'actif total, elle peut conduire à une erreur significative.

Stice (1991) se base sur ces deux énoncés pour formuler une hypothèse sur l'influence des comptes clients et des comptes de stocks sur les procès contre les auditeurs.

En outre, Kreutzfeldt et Wallace (1986) ont analysé 1506 erreurs détectées par des auditeurs indépendants au cours de 260 missions d'audit. Ils constatent que deux tiers des erreurs se concentrent sur cinq postes du bilan : les comptes clients et fournisseurs, les comptes de stock, les immobilisations et les charges constatées d'avance. Parmi ces postes, les comptes clients et de stock représentent respectivement 18,92% et 14,48% des erreurs, ce qui les place en tête des comptes les plus risqués en termes de nombre d'erreurs potentielles. St. Pierre et Anderson (1984) avaient déjà constaté cette prépondérance, même si leurs chiffres étaient supérieurs, puisqu'ils constataient que 50% des erreurs bilanciellles étaient dues à ces deux postes. D'autres auteurs confirment cette prépondérance des erreurs dans les comptes de clients et les stocks (Ham et al. 1985 ; Willingham et Wright 1985). Or la majorité des erreurs commises sur ces postes sont dues à des erreurs d'évaluation ou d'interprétation des GAAP (Kreutzfeldt et Wallace 1986 ; Ham et al. 1985). Ces postes requièrent en effet une grande part de jugement, notamment dans la détermination des provisions (Simunic, 1980).

Les comptes clients et les stocks sont des postes comptables dont l'évaluation est risquée car faisant intervenir une grande part de jugement et pouvant présenter une part significative de l'actif total. Pratt et Stice (1994) et Stice (1991) posent ainsi comme hypothèse que plus la part des comptes clients et des stocks dans l'actif augmente plus l'auditeur estimera probable une défaillance dans son audit.

Nous choisissons d'introduire dans le protocole expérimental la variable stock en l'opération par la part des stocks dans l'actif total.

H3 : Plus la part des stocks dans l'actif total est importante, plus le risque de procès est élevé.

2.1.5 *Activité en croissance*

Pratt et Stice (1994) considèrent qu'une croissance soutenue des ventes peut considérablement modifier les postes de charges et de produits d'exploitation et perturber le fonctionnement du

système de contrôle interne sur les cycles produits / ventes et charges / achats. Or ces postes du compte de résultat sont des postes où les erreurs sont fréquentes (Hylas et Ashton, 1982). Aussi, ce dysfonctionnement peut impacter négativement l'aptitude du système de contrôle interne et de l'auditeur à détecter des anomalies. Hall et Renner (1988) ont ainsi montré que les systèmes de contrôles internes des sociétés en forte croissance externe peinent à contrôler, délibérément ou non, l'ensemble des transactions générées par l'augmentation des ventes et laissent passer des erreurs significatives, qui conduisent à la mise en cause des auditeurs. Stice (1991) et Pratt et Stice (1994) formulent une hypothèse sur l'efficacité du système de contrôle interne lié au taux de croissance des ventes.

2.1.6 Changements de direction

Lys et Watts (1994) considèrent que la direction est plus tentée de manipuler les états financiers lorsqu'elle risque d'être remerciée. Or la probabilité de changement de direction est inversement proportionnelle au rendement boursier (Warner, Watts et Wruck 1988 ; Weisbach 1988 ; Coughan et Schmidt 1985). Le changement de direction peut également être mesuré directement par une variable. Lys et Watts (1994) ont ainsi utilisé deux variables. L'une indique si l'un des dirigeants de la société a changé, l'autre si une personne extérieure à l'entreprise a été nommée à la tête de la société. Cette deuxième variable est sensée capturer les cas de licenciements du dirigeant précédent. En effet, Warner, Watts et Wruck (1988) montrent qu'une telle embauche est plus généralement utilisée dans les cas de licenciement que dans ceux de retraite.

Nous ne retenons pas cette hypothèse. Mais nous formulons une hypothèse alternative liée au mode de gouvernance de la société que nous mesurons par le mode de détention du capital et le mode de direction.

H4 : Certains modes de gouvernance sont perçus comme plus risqués que d'autres.

2.1.7 Hypothèses et opérationnalisation des variables

Le récapitulatif des hypothèses et des variables associées est présenté dans le tableau suivant. Les valeurs prises par les différentes variables seront présentées lors de la construction des cas expérimentaux.

Hypothèse	Type de variable	Opérationnalisation
H0a : Le modèle de perception du risque de mise en cause par les commissaires aux comptes est imparfait.	N/A	Statistiques de l'équation du modèle des influences convergentes
H0b : Le modèle d'acceptation de mandat par les commissaires aux comptes compte tenu de l'estimation faite du risque de mise en cause est imparfait.		

H1 : le risque de mise en cause augmente avec la taille du client.	Taille du client	Capitaux propres
H2 : Plus la santé financière d'une entreprise est mauvaise, plus le risque de procès est élevé.	Santé financière	Niveau de résultat Variation de résultat net Gestion de résultat
H3 : Plus la part des stocks dans l'actif total est importante, plus le risque de procès est élevé.	Comptes clients et stocks	Part des stocks dans l'actif total
H4 : Certains modes de gouvernance sont perçus comme plus risqués que d'autres.	Gouvernance	Détention du capital Mode de direction

Tableau 5 – Hypothèses et variables

2.2 Construction des cas expérimentaux

Le protocole de recherche, pour la partie droite du modèle, consiste à demander à un juge d'émettre un jugement sur une série de combinaison de facteurs. Les combinaisons peuvent être des combinaisons réelles existant dans l'environnement ou des constructions du chercheur visant à représenter l'environnement (Cooksey 1996a, p. 147).

Trois voies peuvent être empruntées pour construire les cas. Une première possibilité consiste à sélectionner des cas parmi un échantillon représentatif de cas réels. Cette voie a été retenue dans les études visant à comparer le jugement d'un individu à l'environnement (Libby 1975a, 1975b). Une seconde possibilité est de construire des cas expérimentaux à partir de cas réels, par exemple en les simplifiant (Boatsman et Robertson 1974). Enfin, la troisième méthodologie de construction de cas consiste à fabriquer des cas sans s'appuyer sur des cas réels. Cette voie est principalement employée dans les études visant à mesurer le processus d'apprentissage des juges ou à capturer leur processus de décision. Les travaux d'Ashton (1974a) et de Joyce (1976) sur le contrôle interne sont à classer dans cette catégorie.

Nous avons choisi de procéder à une construction des cas expérimentaux à partir de combinaisons réelles simplifiées.

2.2.1 Nombre de cas soumis aux répondants

Les études expérimentales s'intéressant peuvent proposer un jeu de mises en situation qui reflètent les différentes combinaisons possibles des valeurs de plusieurs variables indépendantes. Cette méthodologie est qualifiée de mesure répétée ou « intra-sujets ». La méthodologie, dite de mesure indépendante ou « inter-sujets », ne propose qu'une mise en situation aux répondants parmi l'ensemble des combinaisons possibles des valeurs des variables indépendantes. Il est également possible de combiner les deux approches précédentes, certaines variables indépendantes sont fixées à une valeur et les autres sont utilisées pour créer un jeu de mises en situations. Enfin, les méthodologies, dites de plan factoriel effectuent une sélection parmi les différentes combinaisons possibles (Kinnear et Gray 2005).

Le nombre de personnes susceptibles de répondre au questionnaire peut être un critère de décision dans la détermination de la méthodologie à suivre (Pany et Reckers 1987). En effet, dans les méthodologies « intra-sujets », le questionnaire peut être proposé à un petit nombre d'individus, sans perdre de sa puissance. En audit, une des principales difficultés des chercheurs repose sur le taux de réponse aux questionnaires. Aussi cette méthodologie a-t-elle été utilisée pour évaluer le contrôle interne (Ashton 1974), étudier la décision de rendre compte d'une information en fonction de sa significativité (Hofstedt et Hughes 1977), la perception du risque par des assureurs que leurs clients auditeurs soient mis en cause dans un procès (Schultz et Gustavson 1978), la perception du message véhiculé par des rapports d'audit réservés (Libby 1979). Notre questionnaire propose donc un plan d'expérience intra-sujet. Cependant, le temps consacré à l'auto-administration du questionnaire ne doit pas être pénalisant.

2.2.2 Sélection des cas à partir de l'environnement

Nous construisons douze cas expérimentaux avec sept facteurs relatifs à la taille du client, au mode de gouvernance, à la santé financière, au risque de fraude. Les valeurs des facteurs sont une simplification des valeurs constatée dans des situations réelles.

Les situations réelles ont été obtenues par analyse de la jurisprudence civile sur la responsabilité des commissaires aux comptes. Six cas de jurisprudence ont été sélectionnés aléatoirement parmi un groupe de 38 sociétés satisfaisant aux conditions suivantes :

- la jurisprudence civile ayant conduit à un arrêt de cour d'appel,
- disponibilité de l'arrêt de cour d'appel,
- identification claire de la société ayant mis en cause son commissaire aux comptes,
- disponibilité de données financières sur l'exercice d'assignation des commissaires aux comptes, l'exercice précédent et les deux exercices suivants.

Un des six cas de jurisprudence a été choisi pour être un cas redondant et tester le degré de permanence des réponses des commissaires aux comptes.

Nous avons choisi de sélectionner les six autres sociétés par la méthodologie des échantillons appariés dans la lignée des travaux de Lys et Watts (1994), Stice (1991) et Beaver (1966). Stice (1991) a constitué deux échantillons de contrôle, le premier sélectionné à partir de la période, le second à partir de la période et du secteur d'activité. Ces deux critères ont été retenus dans la mesure où les conditions économiques générales (Palmrose 1987) et le secteur d'activité (St. Pierre et Anderson 1984) influent sur la probabilité qu'un auditeur puisse être mis en cause et sur la signification des facteurs associés à cette probabilité (Stice 1991). Lys et Watts (1994) ont constitué l'échantillon apparié en se fondant sur la taille (logarithme de l'actif total) et le secteur d'activité. Stice (1991) a montré que le critère du secteur d'activité devait être contrôlé car ayant une influence sur la signification des variables indépendantes.

Aussi, dans notre méthode de sélection de l'échantillon de contrôle, nous reprenons le critère de secteur d'activité, de la période et de la taille.

Nous avons également ajouté un critère permettant de s'assurer que la société appariée ait un commissaire aux comptes. En France, l'obligation de nommer un commissaire aux comptes dépend de la forme de la société (SA, SAS¹, SCA) ou de critères de seuils pour les SARL, SNC, SCS (total du bilan : 1,55 M€ ; chiffre d'affaires HT : 3,1 M€ ; nombre moyen de salariés permanents : 50). Nous avons choisi de retenir une forme de sociétés ayant l'obligation de nommer un commissaire aux comptes (SA).

2.2.3 Simplification des cas sélectionnés pour présentation dans les cas expérimentaux

Les mises en situations s'appuient sur sept variables indépendantes, dont trois quantitatives et cinq dichotomiques. Les variables dichotomiques sont présentées dans le Tableau 6.

Variable	Code	Signification
ACTIO	0	Aucun actionnaire de la société ne détient plus de 50% du capital
	1	Un des actionnaires de la société détient plus de 50% du capital
DIR	0	La direction de la société est assurée par un dirigeant extérieur
	1	La direction de la société est assurée par un des actionnaires personnes physiques
PERT	0	A la clôture de l'exercice N, la société a réalisé des pertes
	1	A la clôture de l'exercice N, la société a réalisé un bénéfice
GDR	0	La part discrétionnaire des ajustements liés à la gestion de résultat est supérieure à 10% de l'actif total
	1	La part discrétionnaire des ajustements liés à la gestion de résultat n'est pas supérieure à 10% de l'actif total

Tableau 6 – Codage des variables dichotomiques introduites dans les cas expérimentaux

Les variables quantitatives sont la part des stocks dans l'actif total (STO), le logarithme naturel de la variation de résultat net entre N_0 (N_0 étant l'exercice d'assignation du commissaire aux comptes) et N_{-1} et celui des capitaux propres. Les valeurs maximum de ces variables sont respectivement 11 et 13. Les valeurs minimum 0 et -10. Afin de rendre les comparaisons entre les cas expérimentaux plus aisées, ces deux variables quantitatives ont été recodées en utilisant une échelle likert. En revanche, les valeurs prises dans l'environnement par la variable STO sont présentées sans modification dans les cas expérimentaux.

Pour la variable « capitaux propres » (CP) une échelle likert en 11 points a été retenue, en 6 points pour la variable « variation du résultat net » (VarRN).

¹ A la date de sélection de l'échantillon de sociétés ayant mis en cause leur commissaire aux comptes et de sociétés appariées, l'introduction d'un seuil de nomination des commissaires aux comptes dans les SAS n'était pas encore entré en application.

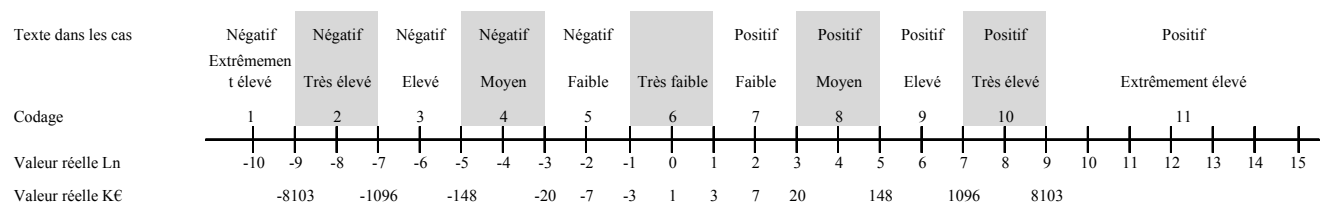


Tableau 7 – Échelle likert retenue pour la variable « capitaux propres »

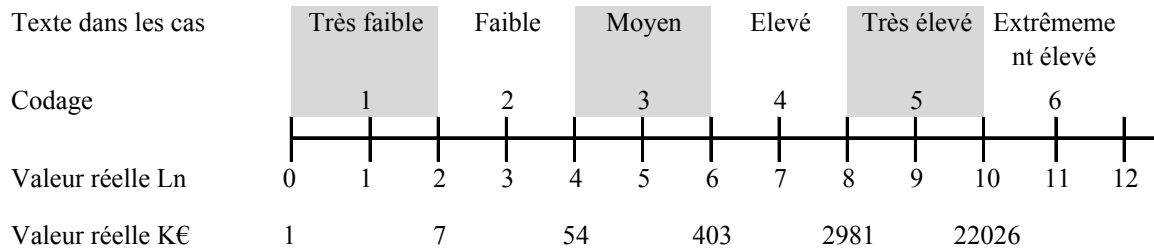


Tableau 8 - Échelle likert retenue pour la variable « variation du résultat net »

2.2.4 Tâche expérimentale

Une introduction présente la tâche expérimentale, avertit le répondant sur la nature synthétique des mises en situation auxquelles il sera confronté et précise la définition du terme « gestion des résultats ». La tâche expérimentale est précédée d'un texte d'introduction présentant le contexte (Tableau 9).

Vous êtes associé d'un cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes. Vous êtes pressenti en tant que commissaire aux comptes de six nouveaux clients. Vous avez vérifié que vous respectiez les principes du code de déontologie (indépendance, compétence, etc.). Aucun obstacle ne s'oppose au fait que vous acceptiez ces mandats. Cependant, vous avez récemment mis en place dans votre cabinet une approche de « gestion du risque client ». Désormais, avant d'accepter un dossier, vous procédez à une évaluation du risque que votre responsabilité soit mise en cause.

Tableau 9 – Texte d'introduction à la tâche expérimentale

Les informations relatives à la société sont ensuite présentées (Tableau 10).

Les informations suivantes, relatives au dernier exercice clôturé (exercice N), vous sont données sur votre potentiel client :

1. Un des actionnaires de la société détient plus de 50% du capital.
2. La direction de la société est assurée par un des actionnaires personne physique.
3. A la clôture de l'exercice N, la société a réalisé un bénéfice.
4. La variation en valeur absolue du résultat net par rapport à l'exercice précédent est élevée.

- 5. Les capitaux propres de la société sont positifs et moyens.
- 6. Les stocks représentent 3% de l'actif total.
- 7. La part discrétionnaire des ajustements liés à la gestion de résultat n'est pas supérieure à 10% de l'actif total.

Tableau 10 – Description de la mise en situation n°x

A l'issue de chaque mise en situation, le répondant est invité à répondre à deux questions, codées respectivement MESA et MESB (Tableau 11).

Répondez aux questions suivantes en cliquant sur la case qui correspond à votre décision.					
<i>(1) Pas du tout probable, (2) Plutôt pas probable, (3) Ni probable, ni pas probable, (4) Plutôt probable, (5) Tout à fait probable</i>					
	1	2	3	4	5
Votre responsabilité en tant que commissaire aux comptes risque-t-elle d'être engagée ?	☐	☐	☐	☐	☐
Acceptez-vous ce mandat ?	☐	☐	☐	☐	☐

Tableau 11 – Questions expérimentales

2.3 Sélection des répondants

2.3.1 Elaboration d'une typologie des répondants

Nous choisissons de constituer deux groupes de commissaires aux comptes répondants aux caractéristiques suivantes :

- Catégorie 1 : professionnel ayant plus de 10 ans d'expérience, réalisant plus de 50% de son activité en commissariat aux comptes, détenant plus de 10 mandats en propre et travaillant dans un cabinet de plus de 10 personnes,
- Catégorie 2 : professionnel ayant plus de 10 ans d'expérience, réalisant moins de 50% de son activité en commissariat aux comptes, détenant plus de 10 mandats en propre et travaillant dans un cabinet de plus de 10 personnes.

L'élément de différenciation entre les deux groupes de commissaires aux comptes est donc le temps consacré à l'activité de commissariat aux comptes, pour les premiers plus de 50% de leur activité, pour les seconds moins de 50% de leur activité. La catégorie 1 correspond ainsi à des professionnels expérimentés hyper spécialisés, tandis que la catégorie 2 regroupe des professionnels expérimentés polyvalents.

2.3.2 Nombre de répondants

Pour mener une étude selon la méthodologie des influences convergentes les auteurs recommandent d'avoir au moins 5 fois plus d'observations que de facteurs (Cooksey 1996b ;

Hair et al. 1992 ; Tabachnick et Fidell 1989 ; Cook,1976). En présence de 7 facteurs, il convient d'obtenir au moins 35 observations, soit, compte tenu des spécificités de notre étude, au minimum 3 répondants par catégorie (chaque répondants étant soumis à 12 mises en situations, nous obtenons 36 observations avec 3 répondants). Nous choisissons de conduire une analyse selon la méthode des influences convergentes en utilisant le modèle double avec deux groupes de juges, chaque groupe étant composé de huit commissaires aux comptes sélectionnés pour correspondre aux caractéristiques du groupe. La passation du questionnaire expérimental se fait par le biais d'un site Internet auquel les commissaires aux comptes sélectionnés sont invités à se connecter.

2.4 Méthodes de détermination des coefficients du modèle des influences convergentes

Brunswick (1952) a déterminé les coefficients w_{si} et w_{ei} du modèle des influences convergentes en prenant les coefficients de corrélation entre les différents facteurs et, d'une part les jugements émis w_{si} et d'autre part la valeur réellement prise par la variable dépendante w_{ei} . Depuis les travaux de Brunswick (1952), d'autres mesures de ces coefficients ont été développées. Le choix de la méthodologie de détermination des coefficients doit reposer d'une part sur l'interprétation et le sens attribué aux coefficients, et d'autre part, sur le degré d'intercorrélation entre les facteurs (Cooksey 1996b). Cooksey (1996b) récapitule les différentes méthodes de détermination des coefficients à partir des résultats des régressions multiples menées sur chaque ensemble de jugements.

Les coefficients standardisés β_i sont un meilleur indicateur que les coefficients non standardisés b_i de l'importance des facteurs même si les facteurs sont modérément intercorrélés entre eux. Les coefficients standardisés sont les coefficients les plus utilisés dans les études en sciences du comportement (Cooksey 1996b, p. 155).

Cohen et Cohen (1983) proposent une mesure du poids des coefficients dans le jugement émis basée sur la part de variance du jugement expliqué par le facteur i . Cette mesure est appelée « squared semi-partial correlation » (Cohen et Cohen 1983) ou « usefulness index » (coefficient d'utilité) (Darlington 1968) et représente la part de pouvoir explicatif perdu par le retrait du facteur i de l'équation des déterminants du jugement. Ce coefficient s'obtient à partir des paramètres figurant dans les résultats de la régression multiple selon l'équation suivante (Cooksey 1996b, p. 156 ; Tabachnick et Fidell 1989) :

$$sr_i^2 = \frac{t_i^2}{(m - k - 1)} (1 - R^2_{Yi,X1,2,...,k}) \quad \text{Équation 6}$$

Cooksey (1996b) indique comment obtenir ce coefficient en demandant, dans le module régression linéaire de SPSS, les statistiques de « Part and Partial Correlations » et en élevant au carré la statistique figurant dans la colonne corrélation partielle. Bien que moins employé

dans la littérature, cette méthodologie a été utilisée pour estimer l'importance des facteurs par Cooksey et al. (1986) et Ullman et Doherty (1984).

La méthodologie des coefficients relatifs a également été retenue pour simplifier la présentation des informations. Deux méthodes sont proposées par la littérature, celle des coefficients relatifs standardisés et celle des coefficients relatifs construits à partir des coefficients d'utilité. Les coefficients relatifs standardisés sont, comme les coefficients standardisés, souvent utilisés dans les études en sciences comportementales. Ils sont donnés par la formule suivante Cooksey (1996b p. 156) :

$$rw_{\beta_i} = \frac{|\beta_i|}{\sum |\beta_i|} \quad \text{Équation 7}$$

Cette première méthode bien qu'elle présente l'avantage d'être relativement simple ne peut s'interpréter que comme s'il était demandé aux répondants d'attribuer de points à chaque facteur selon l'importance accordée à ces facteurs dans le jugement, le total des points attribués devant être égal à 100 (Cooksey 1996b). En revanche, la deuxième méthode de calcul des coefficients relatifs à partir des coefficients d'utilité repose sur un élément statistique et s'interprète comme la part attribuable au facteur i dans la somme totale des variances dans le jugement expliquées par chaque facteur.

En l'absence de multicolinéarité, les méthodes des coefficients standardisés, des coefficients d'utilité et des coefficients relatifs basés sur les coefficients standardisés sont équivalentes (Cooksey 1996b). Cependant, en présence de multicolinéarité, ces méthodes divergent. La littérature ne propose pas une solution unanime dans un tel cas de figure. Certains auteurs privilégient les coefficients non standardisés car moins affectés par l'intercorrélations (Lane, Murphy et Marques 1982), d'autres les coefficients standardisés en présence de multicolinéarité modérée (Stewart 1988), tandis que Cooksey (1996b) et Ullman et Doherty (1984) recommandent l'utilisation des coefficients d'utilité car leurs interprétations statistique et conceptuelles, tout comme celles des coefficients relatifs basés sur ces coefficients d'utilité, sont constantes sous condition de multicolinéarité.

3 Résultats

Nous procédons dans un premier temps aux analyses de régression multiple sur les modèles des deux groupes de répondants (3.1), puis nous obtenons le modèle de l'environnement (3.2) et déroulons les résultats selon l'équation du modèle des influences convergentes (3.3).

3.1 Analyses de régression multiple sur les groupes de répondants

3.1.1 Analyses de régression multiple sur le groupe 1- auditeurs hyperspécialisés

Le modèle des déterminants de l'évaluation du risque de mise en cause est significatif ($F= 3,575$, $\text{sign.}= 0,002$). Cependant, les variables prises en compte n'expliquent que 15,9% de l'évaluation du risque de mise en cause. Aucune variable n'est significative au seuil de 10%. Le « niveau des capitaux propres » et la « part de stocks dans l'actif total » sont significatifs au seuil de 15%.

Le modèle des déterminants de l'acceptation/conservation des mandats est significatif ($F= 4,787$, $\text{sign.}= 0,000$). La variable PERT est significative au seuil de 10%. Le modèle n'explique cependant que 21,8% de la probabilité d'acceptation ou de conservation des mandats.

		Qualité de l'ajustement							
		Skewness	Kurtosis	DW	R	R2	R2 Ajusté	F	Sign.
G R O U P E 1	MESA	-0,061	-0,379	1,114	47,10%	22,10%	15,90%	3,575	0,002
	96 observations								
		ACTIO	DIR	PERT	VARRN	CP	STO	GDR	Constante
	B					-0,135	1,152		3,336
	Beta					-0,602	0,293		
	t					-1,635	1,456		6,069
	Sign.					0,106	0,149		0,000
	Tolérance					0,065	0,218		
	VIF					4,586	7,797		
	MESB	-1,511	1,567	1,224	52,50%	27,60%	21,80%	4,787	0,000
	96 observations								
		ACTIO	DIR	PERT	VARRN	CP	STO	GDR	Constante
	B			-0,836					3,548
	Beta			-0,402					
	t			-1,875					4,466
	Sign.			0,064					0,000
	Tolérance			0,179					
	VIF			5,587					

Tableau 12 – Résultats de la régression multiple sur le groupe 1 et les variables MESA et MESB

Les résultats montrent une multicollinéarité. Cependant, à ce stade, nous ne tenterons pas d'éliminer ce problème dans la mesure où l'objectif final de ces régressions est d'aboutir aux statistiques de la méthode des influences convergentes et que les coefficients de l'équation de ce modèle peuvent être déterminés afin de neutraliser les problèmes de multicollinéarité.

3.1.2 Analyses de régression multiple sur le groupe 2- auditeurs polyvalents

Les résultats de la régression multiple conduite sur les données issues du groupe 2 sont présentés dans le Tableau 13.

Les deux modèles sont significatifs. Le modèle MESA explique 29,9% de la variance dans les décisions prise par les répondants, tandis que le modèle MESB en explique 22,9%. Dans le modèle de la perception du risque de mise en cause (MESA) deux variables sont

significatives, dont une au seuil de 5% (ACTIO). Le modèle des déterminants de l'acceptation/conservation des mandats est significatif, mais ne présentent pas de variables explicatives significatives, hormis la constante. Les données présentent de la multicollinéarité.

					Qualité de l'ajustement				
		Skewness	Kurtosis	DW	R	R2	R2 Ajusté	F	Sign.
G R O U P E 2	MESA	0,251	0,105	1,731	59,20%	35,10%	29,90%	6,793	0,000
	96 observations								
		ACTIO	DIR	PERT	VARRN	CP	STO	GDR	Constante
	B	-0,645			0,209				3,066
	Beta	-0,415			0,330				
	t	-2,581			1,536				5,708
	Sign.	0,011			0,128				0,000
	Tolérance	0,285			0,160				
	VIF	3,504			6,265				
	MESB	-1,192	1,645	1,493	53,40%	28,60%	22,90%	5,028	0,000
	96 observations								
		ACTIO	DIR	PERT	VARRN	CP	STO	GDR	Constante
	B								3,775
	Beta								
	t								5,188
	Sign.								0,000
Tolérance									
VIF									

Tableau 13 – Résultats de la régression multiple sur le groupe 2 et les variables MESA et MESB

3.2 Analyses de régression multiple sur l'environnement

Nous construisons un échantillon de 8 observations sur chacune des 12 mises en situation. Nous attribuons le code 1 (risque faible de mise en cause) à la variable MESA quand il s'agit des mises en situation construites sur les sociétés sœurs et 5 (risque élevé de mise en cause) quand il s'agit des mises en situation construites sur les sociétés ayant mis en cause leur commissaire aux comptes. Nous attribuons le code 1 (acceptation du mandat pas du tout probable) à la variable MESB quand il s'agit des mises en situation construites sur les sociétés ayant mis en cause leur commissaire aux comptes et 5 quand il s'agit des mises en situation construites sur les sociétés sœurs (acceptation du mandat tout à fait probable). Nous effectuons une régression multiple sur cet échantillon. Les résultats sont présentés dans le Tableau 14.

Le modèle des déterminants de l'évaluation du risque de mise en cause est significatif ($F=281,748$, $\text{sign.}=0,000$). Six des sept variables introduits sont significatives au seuil de 5%. La seule variable non significative est DIR. Que la société soit dirigée par un actionnaire ou un dirigeant extérieur ne semble pas influencer sur le risque de mise en cause. Le coefficient de détermination est élevé. Le modèle d'acceptation de mandat compte tenu de l'évaluation du risque de mise en cause est également significatif, puisqu'en raison de la codification opérée, il est l'inverse du modèle précédent.

Tout comme pour le modèle des deux groupes de répondant, les données présentent de la multicollinéarité. Cependant, cette multicollinéarité n'empêche pas d'utiliser les statistiques du modèle des influences convergentes dans la mesure où les coefficients analysés en tiennent compte (Cooksey 1996b ; Ullman et Doherty, 1984).

					Qualité de l'ajustement				
E N V I R O N N E M E N T		Skewness	Kurtosis	DW	R	R2	R2 Ajusté	F	Sign.
	MESA	0	-2,043	2,345	97,80%	95,70%	95,40%	281,748	0,000
	96 observations								
		ACTIO	DIR	PERT	VARRN	CP	STO	GDR	Constante
	B	-2,024	0,128	-2,413	1,377	-0,211	-1,311	0,774	2,600
	Beta	-0,477	0,030	-0,595	0,795	-0,322	-0,114	0,191	
	t	-11,569	0,796	-11,423	14,421	-3,729	-2,422	3,102	6,910
	Sign.	0,000	0,428	0,000	0,000	0,000	0,017	0,003	0,000
	Tolérance	0,285	0,339	0,179	0,160	0,065	0,218	0,128	
	VIF	3,504	2,949	5,587	6,265	15,318	4,586	7,797	
	MESB	0	-2,043	2,345	97,80%	95,70%	95,40%	281,748	0,000
	96 observations								
		ACTIO	DIR	PERT	VARRN	CP	STO	GDR	Constante
	B	2,024	-0,128	2,413	-1,377	0,211	1,311	-0,774	3,400

Tableau 14 – Régression issue des observations de l'environnement

3.3 Résultats de l'analyse selon le modèle des influences convergentes

Dans la mesure où les données issues de la régression présente une multicolinéarité modérée à élevée, nous présenterons simultanément les coefficients standardisés et d'utilité. Dans les schémas récapitulatifs seuls les coefficients d'utilité seront présentés dans la lignée des recommandations de Ullman et Doherty (1984) et Cooksey (1996b).

3.3.1 Tableaux de synthèse des résultats du modèle des influences convergentes Environnement – Groupe 1 – auditeurs hyperspécialisés

	Contrôle cognitif / Prédictabilité	Variabilité non expliquée par le modèle	Degré de réalisation	Coef. similarité	Coef. C	Approche coefficients	Coef. standardisé	Coef. d'utilité
	Re/s	1-R ² e/s	ra	G	C	w _{si}	β _i	sr _i ²
Environnement	97,8**	4,3	0,396**	0,838**	0,056	Actio	-0,477	0,065
						Dir	0,03	0,000
						Pert	-0,595	0,064
						VarRN	0,795	0,101
						CP	-0,322	0,007
						Sto	-0,114	0,003
Groupe 1	47,1**	77,9	0,396**	0,838**	0,056	GDR	0,191	0,005
						Actio	-0,087	0,002
						Dir	0,008	0,000
						Pert	0,012	0,000
						VarRN	0,277	0,012
						CP	-0,602	0,024
						Sto	0,293	0,019
						GDR	-0,165	0,003

** corrélation significative au seuil de 0,01

Tableau 15 - Résultats du modèle des influences convergentes sur MESA – Environnement vs Groupe 1

Concernant l'évaluation du risque de mise en cause (MESA), le pouvoir cognitif du modèle du groupe 1 est de 47,1% contre 97,8% pour le coefficient de détermination du modèle de l'environnement. La performance de la prédiction du juge par rapport à l'environnement (« achievement ») est de 39,6%. Le coefficient de similarité entre les modèles du processus de décision du groupe 1 et de l'environnement est de 83,8%, tandis que le coefficient C, représentant le coefficient de corrélation entre les erreurs standards du modèle du groupe 1 et de l'environnement, est de 5,6%.

	Contrôle cognitif / Prédictabilité	Variabilité non expliquée par le modèle	Degré de réalisation	Coef. similarité	Coef. C	Approche coefficients	Coef. standardisé	Coef. d'utilité
	Re/s	1-R²e/s	ra	G	C	w _{si}	β _i	sr _i ²
Environnement	97,8**	4,3	0,345**	0,685**	-0,038	Actio	0,477	0,065
						Dir	-0,03	0,000
						Pert	0,595	0,064
						VarRN	-0,795	0,101
						CP	0,322	0,007
						Sto	0,114	0,003
Groupe 1	52,5**	72,4				GDR	-0,191	0,005
						Actio	-0,129	0,005
						Dir	-0,125	0,005
						Pert	-0,402	0,029
						VarRN	0,241	0,009
						CP	0,371	0,009
			Sto	-0,095	0,002			
			GDR	-0,103	0,001			

** corrélation significative au seuil de 0,01

Tableau 16 – Résultats du modèle des influences convergentes sur MESB – Environnement vs Groupe 1

Pour la variable MESB (probabilité d'acceptation de mandat), le degré de modélisation du processus de décision du groupe 1 est de 52,5% contre 97,8% pour le coefficient de détermination du modèle de l'environnement. La performance de la prédiction du groupe 1 par rapport à l'environnement (« achievement ») est de 34,5%. Le coefficient de similarité entre les modèles du processus de décision du groupe 1 et de l'environnement est de 68,5%, tandis que le coefficient C, représentant le coefficient de corrélation entre les erreurs standards du modèle du groupe 1 et de l'environnement, est de -3,8%.

3.3.2 Tableaux de synthèse des résultats du modèle des influences convergentes Environnement – Groupe 2 – auditeurs polyvalents

Le pouvoir cognitif du modèle du groupe 2 est de 59,2% contre 97,8% pour le coefficient de détermination du modèle de l'environnement. La performance de la prédiction du juge par rapport à l'environnement est de 38,4%. Le coefficient de similarité entre les modèles du processus de décision du groupe 2 et de l'environnement est de 61,6%, tandis que le

coefficient C, représentant le coefficient de corrélation entre les erreurs standards du modèle du groupe 1 et de l'environnement, est de 16,2%.

	Contrôle cognitif / Prédic- tabilité	Variabilité non expliquée par le modèle	Degré de réalisation	Coef. similarité	Coef. C	Approche coefficients	Coef. standardisé	Coef. d'utilité
	Re/s	1-R²e/s	ra	G	C	w _{si}	β _i	sr _i ²
Environnement	97,8**	4,3	0,384**	0,616**	0,162	Actio	-0,477	0,065
						Dir	0,030	0,000
						Pert	-0,595	0,064
						VarRN	0,795	0,101
						CP	-0,322	0,007
						Sto	-0,114	0,003
Groupe 2	59,2**	64,9				GDR	0,191	0,005
						Actio	-0,415	0,049
						Dir	-0,118	0,005
						Pert	0,036	0,000
						VarRN	0,330	0,017
						CP	-0,310	0,006
						Sto	0,204	0,009
						GDR	-0,136	0,002

** corrélation significative au seuil de 0,01

Tableau 17 – Résultats du modèle des influences convergentes sur MESA – Environnement vs Groupe 2

	Contrôle cognitif / Prédictabilité	Variabilité non expliquée par le modèle	Degré de réalisation	Coef. similarité	Coef. C	Approche coefficients	Coef. standardisé	Coef. d'utilité
	Re/s	1-R²e/s	ra	G	C	w _{si}	β _i	sr _i ²
Environnement	97,8**	4,3	0,397**	0,763**	-0,013	Actio	0,477	0,065
						Dir	-0,03	0,000
						Pert	0,595	0,064
						VarRN	-0,795	0,101
						CP	0,322	0,007
						Sto	0,114	0,003
						GDR	-0,191	0,005
Groupe 2	53,4**	71,4				Actio	0,179	0,009
						Dir	-0,016	0,000
						Pert	-0,165	0,005
						VarRN	-0,057	0,001
						CP	0,186	0,002
						Sto	-0,084	0,002
						GDR	-0,133	0,002

** corrélation significative au seuil de 0,01

Tableau 18 – Résultats du modèle des influences convergentes sur MESB – Environnement vs Groupe 2

Pour la variable MESB, le degré de modélisation du processus de décision du groupe 2 est de 53,4% contre 97,8% pour le coefficient de détermination du modèle de l'environnement. La performance de la prédiction du groupe 2 par rapport à l'environnement est de 39,7%. Le coefficient de similarité entre les modèles du processus de décision du groupe 2 et de l'environnement est de 76,3%, tandis que le coefficient C, représentant le coefficient de corrélation entre les erreurs standards du modèle du groupe 2 et de l'environnement, est de -1,3%.

3.4 Interprétation

Nous utiliserons les statistiques de l'équation du modèle des influences convergentes pour conclure sur les hypothèses H0a et H0b. Quel que soit le groupe de répondant et la question (évaluation du risque de mise en cause ou décision d'acceptation de mandat), le modèle de l'environnement présente un coefficient de prédictibilité supérieur aux coefficients de contrôles cognitifs des modèles des juges. Le groupe 1 est plus performant dans l'évaluation du risque de mise en cause ($r_a = 39,6\%$) que le groupe 2 ($r_a = 38,4\%$). Ainsi, les commissaires aux comptes hyperspécialisés en audit évaluent mieux le risque de mise en cause que les commissaires aux comptes polyvalents et consacrant une part significative de leur activité à d'autres activités que l'audit. Ces résultats peuvent signifier que pour évaluer le risque de mise en cause, il convient d'avoir acquis des automatismes d'audit qu'un commissaire aux comptes formé essentiellement à l'audit est plus susceptible de posséder qu'un commissaire aux comptes polyvalents.

Le groupe polyvalent est en revanche plus performant dans sa décision d'acceptation de mandat par rapport à une décision considérée comme optimale compte tenu du risque de mise en cause ($r_a = 39,7\%$) que le groupe hyperspécialisé ($r_a = 34,5\%$). Aussi, les commissaires aux comptes polyvalents semblent-ils moins enclins au risque que les commissaires aux comptes hyperspécialisés en audit.

Les coefficients d'utilité montrent que dans l'évaluation du risque de mise en cause, ACTIO, PERT et VarRN sont les facteurs les plus significatifs dans le modèle de prédiction de l'environnement. Dans le modèle d'évaluation du risque de mise en cause des auditeurs hyperspécialisés, les variables les plus importantes sont VarRN, CP et STO. Les auditeurs polyvalents fondent, en revanche, leur évaluation sur le risque de mise en cause sur les variables ACTIO et VarRN. La variation du résultat net par rapport à l'exercice précédent est ainsi systématiquement positivement associée au risque de mise en cause, ce qui permet de valider l'hypothèse H2.

La taille, mesurée par les capitaux propres, et les comptes de stocks n'influent que sur le modèle de décision des commissaires aux comptes hyperspécialisés.

La variable de gouvernance mesurée par le mode de détention du capital n'influe sur le risque de mise en cause que dans le modèle de prédiction de l'environnement. La variable mode de direction ne semble pas influencer sur l'évaluation du risque de mise en cause.

Hypothèse	Variables / Statistiques	Conclusion
H0a : Le modèle de perception du risque de mise en cause par les commissaires aux comptes est imparfait.	Statistiques de l'équation du modèle des influences convergentes	Acceptée Hyperspécialisés plus performants que polyvalents
H0b : Le modèle d'acceptation de mandat par les commissaires aux comptes compte tenu de l'estimation faite du risque de mise en cause est imparfait.		Acceptée Polyvalents plus performants que les hyperspécialisés
H1 : le risque de mise en cause augmente avec la taille du client.	Capitaux propres	Acceptée sur groupe hyperspécialisé
H2 : Plus la santé financière d'une entreprise est mauvaise, plus le risque de procès est élevé.	Niveau de résultat Variation de résultat net Gestion de résultat	Acceptée
H3 : Plus la part des stocks dans l'actif total est importante, plus le risque de procès est élevé.	Part des stocks dans l'actif total	Acceptée sur groupe hyperspécialisé
H4 : Certains modes de gouvernance sont perçus comme plus risqués que d'autres.	Détention du capital Mode de direction	Acceptée sur environnement Non acceptée

Tableau 19 – Tableau de conclusion sur les hypothèses

CONCLUSION

Cette étude conclut à une mauvaise évaluation du risque de mise en cause par les commissaires aux comptes par rapport au risque tel qu'il apparaît dans l'environnement. Cette mauvaise évaluation conduit à une décision sur l'acceptation de mandat non optimale. Un commissaire aux comptes évaluant un dossier comme risqué pourra refuser un mandat alors que le dossier n'était pas risqué et qu'il pouvait accepter sans risque le mandat.

Cependant, les commissaires aux comptes hyperspécialisés en audit évaluent mieux le risque de mise en cause que les commissaires aux comptes polyvalents. Ces résultats peuvent signifier que pour évaluer le risque de mise en cause, il convient d'avoir acquis des automatismes d'audit qu'un commissaire aux comptes formé essentiellement à l'audit est plus susceptible de posséder qu'un commissaire aux comptes polyvalents. Le groupe polyvalent est en revanche plus performant dans sa décision d'acceptation de mandat par rapport à une

décision considérée comme optimale compte tenu du risque de mise en cause et semblent moins enclins au risque que les commissaires aux comptes hyperspécialisés en audit.

Des sept variables introduites, seule la variable variation du résultat net a une influence à la fois dans le modèle de prédiction de l'environnement et dans les modèles de décisions des juges sur l'évaluation du risque de mise en cause.

Ces résultats pourront être utilisés afin de proposer des axes d'amélioration des décisions des commissaires aux comptes face à une situation d'acceptation ou de conservation de mandat, en utilisant la classification des axes d'amélioration des décisions de Libby (1976) qui s'articule autour du changement des informations, de la formation des décideurs ou du remplacement des décideurs par un modèle, ou une combinaison de ces trois axes d'amélioration. Cependant, les résultats obtenus devront être préalablement validés sur un échantillon plus grand de la population des commissaires aux comptes.

Bibliographie

- Altman, E., McGough, T. (1974). Evaluation of a company as a going concern. *The Journal of Accountancy* 138 (6): 50-57.
- Ashton, A. H. (1974). An experimental study of internal control judgment. *Journal of Accounting research* 12 (1): 187-204.
- Ashton, A. H. (1982). *Human information processing in accounting*. Sarasota, FL: American Accounting Association.
- Ashton, A. H. (1991). Experience and error frequency knowledge as potential determinants of audit expertise. *The Accounting Review* 66 (2): 218-239.
- Barrett, M.J., O'Malley J. (1974). *Choice – Shifts and auditor opinions*. Symposium on Auditing Research, Urbana, Illinois, University of Illinois: 187-204.
- Bates, H., Ingram, R.W., Reckers, M.J.P. (1982). Auditor client affiliation: the impact on materiality. *Journal of Accountancy* 153 (4): 60-63.
- Birnberg, J. (2009). *A Proposed Framework for Behavioral Research in Accounting*. Cahier de recherche, Université de Pittsburgh.
- Birnberg, J., Shields J. (1989). Thirty years of behavioral research. *Behavioral Research in Accounting* 1: 23-74.
- Boatsman, J., Robertson, J. (1974). Policy-capturing on selected materiality judgments. *Accounting Review* 49 (2): 342-352.
- Bonner, S. E., Walther, B. R., Young, S. M. (2003). Sophistication-Related Differences in Investors' Models of the Relative Accuracy of Analysts' Forecast Revisions. *Accounting Review* 78 (3): 679-706.
- Brehmer, B., Joyce, C. R. B. (1988). *Human judgment: The SJT view*. (Eds.) Amsterdam: North-Holland.
- Brunswik, E. (1952). *The conceptual framework of psychology*. (International Encyclopedia of Unified Science, Volume 1, Number 10.) Chicago: The University of Chicago Press.
- Brunswik, E. (1943). Organismic achievement and environmental probability. *Psychological Review* 50, 255-272.
- Carcello, J. V., Palmrose, Z-V. (1994). Auditor Litigation and Modified Reporting on Bankrupt Clients. *Journal of Accounting Research Supplement* 32 (3): 1-30.

- Carmichael, D.R. (1988). The auditor's new guide to errors, irregularities and illegal acts. *Journal of accountancy* 166: 40-48.
- Castellan, N. J., Jr. (1992). Relations between linear models: Implications for the lens model. *Organizational Behavior and Human Decision Processes* 5: 364-381.
- Castellan, N. J., Jr. (1973). Comments on the "lens model" equation and the analysis of multiple-cue judgment tasks. *Psychometrika* 38 (1): 87-100.
- Cohen, J., Cohen, P. (1983). *Applied multiple regression-correlation analysis for the behavioral sciences*. 2nd édition, Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Inc.
- Cohen, L. J. (1981). Can human irrationality be experimentally demonstrated? *The Behavioral and Brain Sciences* 4: 317-370.
- Cooksey, R. W. (1996a). *Judgment analysis: Theory, methods, and applications*. New York, NY: Academic Press.
- Cooksey, R. W. (1996b). The methodology of Social Judgment Theory », *Thinking and reasoning* 2 (2/3): 141-173.
- Cooksey, R.W. (1988). Social judgment theory in education: Current and potential applications. In *Human judgment: The SJT view* (Eds, Brehmer, B., Joyce, C.R.B.). Amsterdam: North-Holland Elsevier, 273-316.
- Cooksey, R.W., Freebody, P. (1985). Generalized multivariate lens model analysis for complex human inference tasks. *Organizational Behavior and Human Decision Processes* 35: 46-72.
- Crosby, M. A. (1981). Bayesian statistics in auditing: a comparison of probability elicitation techniques. *The Accounting Review* 56 (2): 355-365.
- Darlington, R.B. (1968). Multiple regression in psychological research and practice. *Psychological Bulletin* 69: 161-182.
- Dudycha, L. W., & Naylor, J. C. (1966). Characteristics of the human inference process in complex choice behavior situations. *Organizational Behavior and Human Performance* 1: 110-128.
- Felix, W.L., (1976). Evidence on alternative means of assessing prior probability distribution for audit decision making. *The Accounting Review* 51 (4): 800-807.
- Gigerenzer, G. (1996). On narrow norms and vague heuristics: A reply to Kahneman and Tversky. *Psychological Review* 103 (3): 592-596.
- Hall, W. D., Renner, A.J. (1988). Lessons that auditors ignore at their own risk. *Journal of Accountancy* 166 (1): pp 50-58.

- Ham, J., Losell, D., Smiellauskas, W. (1985). An Empirical Study of Error Characteristics in Accounting Populations. *Accounting Review* 60 (3): 387-406.
- Hammond, K.R., Stewart, T.R., Brehmer, B., Steinmann, D.O. (1975). Social judgment theory. In *Human judgment and decision processes* (Eds, Kaplan, M., Schwartz, S.). New York: Academic Press, 271-312.
- Hammond, K.R., & Summers, D. (1972). Cognitive control. *Psychological Review* 79: 58-67.
- Hammond, K. R., Hursch, C. J., & Todd, F. J. (1964). Analyzing the components of clinical inference. *Psychological Review* 71: 438-456.
- Hammond, K.R. (1955). Probabilistic functionalism and the clinical method. *Psychological Review*, 62: 255-262.
- Hastie, R., Kameda, T. (2005). The robust beauty of majority rules in group decisions. *Psychological Review* 112 (2): 494-508.
- Hursch, C. J., Hammond, K. R., Hursch, J. L. (1964). Some methodological considerations in multiple-probability studies. *Psychological Review* 71 (1): 42-60.
- Hylas, R., Ashton, R. (1982). Audit detection of financial statement errors. *The Accounting Review* 57 (4): 751-765.
- Kahneman, D., Tversky, A. (1996). On the reality of cognitive illusions. *Psychological Review* 103 (3), 582-591.
- Karelaia N., Hogarth R. M. (2008). Determinants of linear judgment: A meta-analysis of lens model studies. *Psychological Bulletin* 134 (3): 404-426.
- Kellogg, R. L. (1984). Accounting activities, security prices, and action lawsuits. *Journal of Accounting & Economics*, 6 (3): 185-204.
- Kinnear, P., Gray, C. (2005). *SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales, maîtriser le traitement de données*. Bruxelles: Editions De Boeck.
- Kinney, W.R., McDaniel, L. (1989). Characteristics of firms correcting previously reported quarterly earnings. *Journal of accounting and economics* 11 (1): 71-93.
- Kreutzfeldt, R. W., Wallace, W. A. (1986). Error Characteristics in Audit Populations: Their Profile and Relationship to Environmental Factors. *Auditing* 6 (1): 20-43.
- Latham, C. K., Linville, M. (1998). A review of the literature in audit litigation. *Journal of Accounting Literature* 17: 175-213.
- Libby, R. 1981. *Accounting and Human Information Processing*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

- Libby, R. (1979a). Bankers' and auditors' perceptions of the message communicated by the audit report. *Journal of Accounting Research* 17 (1): 99-122.
- Libby, R. (1979b). The impact of uncertainty reporting on the loan decision. *Journal of Accounting Research* 17 supplément: 35-57.
- Libby, R. (1976). Prediction achievement as an extension of the predictive ability criterion: a reply, *Accounting Review* 51 (3): 672-676.
- Libby, R. (1975a). The use of simulated decision makers in information evaluation. *Accounting Review* 50 (3): 475-489.
- Libby, R. (1975b). Accounting ratios and the prediction of failure: some behavioral evidence. *Journal of Accounting Research* 13 (1): 150-161.
- Lys, T., Watts, R.L. (1994). Lawsuits against Auditors. *Journal of Accounting Research* supplément 32 (3): 65-93
- McGhee, W., Shields, M.D., Birnberg, J.G., (1978). The effects of personality on a subject's information processing. *The Accounting Review* 55 (3): 681-697.
- Meyer, M. J., Rigsby, J. T. (2001). A Descriptive Analysis of the Content and Contributors of Behavioral Research in Accounting 1989-1998. *Behavioral Research in Accounting* 13: 253-279.
- Newton, L.K. (1977). The risk factor of materiality decisions. *The accounting Review* 52 (1): 97-108.
- Ohlson, J. (1994). Financial ratios and the probabilistic prediction of bankruptcy. *Journal of Accounting Research* 18 (1): 109-131.
- Palmrose, Z. V. (1988). An Analysis of Auditor Litigation and Audit Service Quality. *Accounting Review* 63 (1): 55-73.
- Palmrose, Z. V. (1987). Litigation and independent auditors: the role of business failures and management fraud. *Auditing: A journal of Practice & Theory* 6 (2): 90-103.
- Pratt, J., Stice, J.D. (1994). The Effects of Client Characteristics on Auditor Litigation Risk Judgments, Required Audit Evidence, and Recommended Audit Fees.Full. *Accounting Review* 69 (4): 639-656.
- Reckers, P., Taylor, M. (1979). Consistency in auditors evaluation on internal recruiting controls. *Journal of Accounting, Auditing & Finance* 3 (1): 42-55.
- Schultz, J. J. Jr., Gustavson, S. G. (1978). Actuaries' Perceptions of Variables Affecting the Independent Auditor's Legal Liability. *The Accounting Review* 53 (3): 626-641.

- Schultz, J.J., Pany K. (1980). The Independent Auditor's Civil Liability - An Overview. *The Accounting Review* 55 (2): 319-326
- Slovic, P., Rorer, L.G., & Hoffman, P.J. (1971). Analyzing the use of diagnostic drugs. *Investigative Radiology* 6: 18-26.
- Smith, D.G., Wigton, R.S. (1988). Research in medical ethics: The role of social judgment theory. In *Human judgment: The SJT view* (Eds, Brehmer, B., Joyce, C.R.B.). Amsterdam: North-Holland Elsevier, 427-442.
- Sorensen, J.J., Rhode, J.G., Lawler, E.W. (1973). The generation gap in public accounting. *The Journal of Accountancy*, 136 (6): 42-50.
- St. Pierre, K., Anderson, J. James A. (1984). An analysis of factors associated with lawsuits against public accountants. *The Accounting Review* 59 (2): 242-263.
- Stewart, T.R. (1988). Judgment analysis: Procedures. In *Human judgment: The SJT view* (Eds, Brehmer, B., Joyce, C.R.B.). Amsterdam: North-Holland Elsevier, 41-74.
- Tabachnick, B.G., Fidell, L.S. (1989). *Using multivariate statistics*. 2nde édition, New York: Harper Collins Publishers.
- Tremblay, D., Cormier, D., Magnan, M. (1993). *Théories et modèles comptables*. Presses de l'Université du Québec.
- Tucker, L. R. (1964). A suggested alternative formulation in the developments by Hursch, Hammond, & Hursch and by Hammond, Hursch, & Todd. *Psychological Review* 71: 528-530.
- Ullman, D.G., & Doherty, M.E. (1984). Two determinants of the diagnosis of hyperactivity: The child and the clinician. In *Advances in behavioral pediatrics* (Eds, Wolraich, M., Routh, D.K.). Greenwich, CT: JAI Press, 167-219.
- Waller, W.S. (1988). Brunswikian research in accounting and auditing. In *Human judgment: The SJT view* (Eds, Brehmer, B., Joyce, C.R.B.). Amsterdam: North-Holland Elsevier, 247-272.
- Wigton, R.S. (1988). Applications of judgment analysis and cognitive feedback to medicine. In *Human judgment: The SJT view* (Eds, Brehmer, B., Joyce, C.R.B.). Amsterdam: North-Holland Elsevier, 227-246.
- Wilks, T. J., Zimbelman, M. F. (2004). Decomposition of Fraud-Risk Assessments and Auditors' Sensitivity to Fraud Cues. *Contemporary Accounting Research* 21 (3): 719-745.
- Willingham, J., Whright, W. (1985). Financial Statement errors and internal control judgments. *Auditing: A journal of Practice & Theory* 5: 57-70.

- Wright, W.F. (1977). Financial information processing models: an empirical study. *The Journal of Accountancy* 52 (3): 676-689.
- Zimmer, J. (1981). A comparison of the prediction accuracy of loan officers and their linear addition models. *Organisational Behavior and Human Performance* 27 (1): 69-74.
- Zimmer, J. (1980). A lens study of the prediction of corporate failure by bank loan officers. *Journal of Accounting Research* 18 (2): 629-636.